Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 54 (1957)
Heft: 7

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Le prix du miel

Les prix du miel sont fixés d'entente entre l'Office du contrôle des prix de l'Association des paysans, la VDSB, la SAR, la STA et les associations agricoles (VOSB).

L'augmentation constante des frais de production du miel suisse d'une part, et la forte demande de ce produit d'autre part, ont engagé le Comité central des Sociétés suisses d'apiculture à fixer les prix suivants pour 1957 :

pour marchandise sans fourniture de l'emballage par kilo net Fr.

a) prix aux grossistes et organisations de vente en gros, port non compris	6.50
b) au commerce de détail, port non compris	7.–
c) aux consommateurs, net	8.–

pour marchandise emballée : étiquetée, ou avec plomb de contrôle :

	Prix sans emballage, poids net		
	250 g	500 g	1 kg
a) aux grossistes	1.75	3.40	6.70
b) aux détaillants	1.85	3.60	7.20
c) aux consommateurs	2.10	4.10	8.20

Les emballages tels que bidons, boîtes, verres, etc. sont facturés à l'acheteur au prix de revient.

En raison de la guerre froide, le sucre a atteint, vu la forte demande dans le monde entier, des prix fantaisistes qui rappellent le temps de la guerre de Corée. Cette modeste hausse du prix du miel est donc justifiée et correspond à la situation générale du marché.

Trad. par A. Valet.

Centrale romande des miels

Dans sa séance du samedi 15 juin, le Conseil d'administration a fixé le prix du miel qui sera payé aux producteurs, pendant l'année 1957. Une circulaire, adressée aux membres, leur donnera tous renseignements utiles.

Jusqu'à maintenant, la récolte est minime. La demande est très forte et l'offre excessivement faible. Les apiculteurs qui auraient un peu de miel à vendre, rendraient un signalé service à la Centrale en le lui livrant le plus rapidement possible.

Et si quelques-uns, qui ne sont pas encore membres, désireraient le devenir, ils n'ont qu'à s'adresser à la gérance qui se fera un plaisir de leur envoyer un bulletin d'adhésion et un exemplaire des statuts.

Souvenons-nous que plus la Centrale sera forte, mieux elle pourra défendre les intérêts de tous les apiculteurs. *G. Golay,* sec.